

LES TRANSPORTS

CP AIR—LES TARIFS À RABAIS

L'honorable Raymond J. Perrault (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, j'ai des renseignements à propos du service "Skybus" à propos duquel le sénateur Marshall m'a interrogé le 17 mars dernier.

La Commission canadienne des transports annonce que son comité des transports aériens a autorisé l'entrée en vigueur le 19 mars 1982 des tarifs du service économique "Skybus" du CP, lesquels demeureront valables jusqu'au 31 octobre 1982, malgré les réserves émises sur l'intérêt de ce service pour la population, CP Air et d'autres transporteurs.

Le comité poursuivra son enquête sur les tarifs "Skybus" du CP et d'autres tarifs à prix modiques, avant de rendre sa décision pour le 31 octobre 1982.

LES RELATIONS CANADO-AMÉRICAINES

L'EXPÉRIMENTATION D'ARMES AMÉRICAINES AU CANADA

L'honorable Raymond J. Perrault (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, le 18 mars, le sénateur Bielish et le sénateur Muir ont posé des questions à propos de l'expérimentation d'armes américaines au Canada. La question du sénateur Bielish portait sur l'essai d'armes américaines en Alberta et dans d'autres régions. Le sénateur voulait également savoir si les essais auraient lieu dans le nord-est de l'Alberta.

Je puis confirmer que les essais projetés pour les missiles Cruise seront en partie effectués dans le nord de l'Alberta.

Les missiles Cruise seront lancés dans le haut Arctique et survoleront certaines régions des Territoires du Nord-Ouest, le nord-est de la Colombie-Britannique et le nord de l'Alberta, et brièvement l'ouest de la Saskatchewan. Les missiles ne survoleront aucune autre région à l'est de ces provinces.

Les provinces et les groupes intéressés n'ont pas été officiellement consultés. La raison en est, me dit-on, que le Canada participait à des négociations fort délicates avec un pays étranger. On a jugé que le fait de consulter les provinces ou les groupes dont a parlé le sénateur Bielish aurait levé le voile sur ces négociations, ce qui aurait risqué de nuire à la conclusion d'un accord. Cet accord ne sera pas tenu secret et les provinces intéressées en seront informées aussitôt après sa ratification.

Il n'y a pas eu de véritables études quant aux conséquences sur la population, la faune et l'environnement. Toutes ces questions ont cependant été soulevées.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures m'informe que nous pouvons procéder en toute sécurité à l'expérience, sans risque pour la santé et la sécurité des personnes et des animaux ou pour l'environnement.

On m'a donné l'assurance, honorables sénateurs, que des mesures de sécurité complètes et détaillées avaient été prises

pour les vols expérimentaux, de sorte que les missiles ne présentent aucun danger.

L'honorable Duff Roblin (leader adjoint de l'opposition): Mais s'ils tombent?

Le sénateur Perrault: Honorables sénateurs, en réponse à la question du sénateur Muir, il s'agit d'une entente qui englobe toutes sortes de projets dont les essais du missile Cruise. En ce qui a trait aux essais du missile, le Canada fournira les installations ainsi que du personnel, dans certains cas. Nos forces armées pourraient être appelées à participer davantage à d'autres projets dans le cadre de cette entente.

J'ai parlé de mesures de sécurité importantes pour les vols; je puis assurer aux honorables sénateurs qu'elles sont très diverses et complètes; on fera tout, me dit-on, pour que si jamais les véhicules faisaient défaut, quoi qu'on en dise...

Une voix: Vous démissionneriez.

Le sénateur Perrault: ... les dommages soient réduits au strict minimum.

L'honorable Jacques Flynn (leader de l'opposition): Au minimum, vraiment!

L'honorable Robert Muir: Honorables sénateurs, je remercie mon honorable collègue pour cette réponse. Veut-il dire que les Forces armées canadiennes tiendront des manœuvres conjointes avec les forces américaines au cours des essais du missile de croisière?

Le sénateur Perrault: Honorables sénateurs, d'après les renseignements qu'on m'a fournis, les essais ne comportent pratiquement aucun danger. Quant au rôle que joueront les Forces armées canadiennes, je dois prendre la question comme préavis. Je n'ai pas de renseignements détaillés à ce sujet, mais je vais m'enquérir.

Le sénateur Muir: A titre de question supplémentaire, je pensais à notre souveraineté. Même si le Canada et les États-Unis en sont venus à un accommodement, il conviendrait sûrement qu'une puissance étrangère en territoire canadien travaille de concert et en collaboration avec les Forces armées canadiennes. J'espère sincèrement que cela fait partie de l'entente.

Des voix: Bravo!

Le sénateur Perrault: Honorables sénateurs, on défendra sûrement les intérêts nationaux du Canada et je suis certain que les Forces armées canadiennes seront là pour s'en assurer. Cependant, je prends la question comme préavis.

Le sénateur Muir: J'aimerais, comme autre question supplémentaire, que le leader du gouvernement approfondisse la question. Je tiens à lui rappeler l'affaire des Bomarc où, il y a quelques années, les Forces armées canadiennes n'avaient aucun droit de regard sur les activités américaines. Je n'aimerais pas qu'une telle situation se renouvelle et j'espère que nous aurons tout autant notre mot à dire qu'aucune autre puissance étrangère qui procède à des activités sur notre territoire.